

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14203**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine Droit, Economie, gestion Mention Droit de l'entreprise Spécialité secteur financier (banque, assurance, finance)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole Modalités d'élaboration de références : CNESER du 19 avril 2011	Université Toulouse 1 Capitole, Président de l'université Toulouse 1 Capitole

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du master peut exercer les activités suivantes :

- Il conseille une clientèle de professionnels et d'entreprises dans leurs projets afin de leur fournir des solutions financières adaptées.
- Il gère et développe cette clientèle.
- Il analyse des dossiers de financement de projets.
- Il règle des contentieux pouvant survenir lors d'opérations financières.
- Il conduit des négociations avec les professionnels du secteur financier (banque, assurance)
- Il effectue une veille documentaire sur l'évolution des textes juridiques économiques et financiers.
- Utiliser des techniques de négociations contractuelles et des outils de l'analyse financière.
- Analyser, comprendre et proposer des solutions face à des situations juridiques et financières complexes
- S'adapter à l'évolution du droit bancaire et du secteur financier.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- banques
- établissements de crédits
- entreprises d'assurances
- Entreprises d'investissements en produits financiers
- Juriste de banque
- Juriste d'assurances ou de société cotée
- Conseiller financier clientèle professionnelle
- Conseiller en investissements financiers
- Conseiller en gestion de patrimoine financier

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

C1206 : Gestion de clientèle bancaire

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 1 53 ECTS

UE 1 Enseignements fondamentaux 15 ECTS

Droit des assurances

Droit de la banque et des marchés financiers

Droit des obligations (contrats et responsabilités)

Anglais financier

Contribution économique territoriale

UE 2 Enseignements complémentaires 14 ECTS

Problèmes économiques de l'assurance et de la banque

Droit des sociétés

Droit des sûretés

Droit pénal financier

Droit fiscal

American business law

UE 3 Séminaires généraux 9 ECTS

Mathématiques financières

Comptabilité et analyse financière
 Asset management : gestion d'actifs
 UE 4 Séminaires optionnels: 110h par étudiant 15 ECTS
 Déontologie financière (obligatoire)
 Pratique des actes sociaux
 Gestion patrimoniale
 Introduction et cotation en bourse
 Assurance construction
 Assurance de protection juridique
 Assurance vie
 Direction juridique groupe banque assurance
 Intermédiation en assurance
 Assurance de groupe
 Gestion prudentielle (finance, banque, assurance)
 Escompte, daily, affacturage et virement
 Corporate gouvernance
 Opérations financières
 Private equity
 Pratique des ordres de bourse
 Régulation financière
 Conformité

Semestre 2 7 ECTS

UE5 Orientation (à choix)
 Choix 1:Voie professionnelle
 Rapport de stage 7 ECTS
 Choix 2:Voie recherche
 Mémoire 7 ECTS

Evaluation et compensation

L'examen du master 2 comporte une seule session d'examen pour chaque semestre.
 Semestre 1 : contrôle continu, épreuves écrites et orales
 Semestre 2 :
 • UE5 : l'étudiant remet, selon son choix, un rapport de stage ou un mémoire de recherche

Chaque unité d'enseignement est validée individuellement et capitalisée avec acquisition des crédits correspondants dès lors que le candidat y obtient la moyenne.
 Pour chacun des semestres, les unités où l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne sont validées par compensation si le candidat obtient à leur ensemble la moyenne.
 Chaque semestre est validé individuellement.
 Pour être déclaré admis
 - au semestre 1, le candidat doit y obtenir une note de moyenne générale au moins égale à 10 sur 20.
 - au semestre 2, le candidat doit y obtenir une note de moyenne générale au moins égale à 10 sur 20.
 Pour être déclaré admis au diplôme, le candidat doit être admis au semestre 1 et au semestre 2

Accès et formation préalable requise

L'octroi du diplôme de master s'effectue après une formation en 4 semestres dont les 2 premiers semestres peuvent être réalisés dans le cadre de parcours du domaine droit ou de diplôme jugé équivalent.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Oui Composition des jurys : Enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	Non
En contrat de professionnalisation	X	Non

Par candidature individuelle	X	Oui Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP Composition des jurys : Enseignants-chercheurs et professionnels
Par expérience dispositif VAE	X	Oui Composition des jurys : Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 23 juillet 2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté d'habilitation du 23 juin 2011

Pour plus d'informations

Statistiques :

	Candidatures	Avis favorables	Inscrits
2010-2011	168	45	27
2011-2012	190	42	24

<http://www.secteurfinancier.net>

Autres sources d'information :

www.univ-tlse1.fr

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Université Toulouse 1 Capitole

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°32159